

Le Venezuela dénonce la sélectivité d'un projet de résolution de l'ONU

Image not found or type unknown



Caracas, 20 mai (RHC) L'ambassadeur du Venezuela auprès des Nations Unies, Samuel Moncada, a dénoncé l'utilisation sélective de la responsabilité de protéger comme instrument d'intervention coloniale, utilisé par certains membres de l'organisation.

Le diplomate a indiqué que son pays n'accompagnera pas le projet de résolution contenu dans le document A/75/L.82 et il a rejeté l'inscription du point 135 de l'ordre du jour de l'Assemblée générale, intitulé 'La responsabilité de protéger et la prévention du génocide, des crimes de guerre, du nettoyage ethnique et les crimes contre l'humanité.

À cet égard, Moncada a réitéré ses allégations concernant les conséquences de la fausse protection, comme dans le cas de la Libye en 2011, où elle n'a causé que des souffrances, la mort et la destruction de pays assujettis.

Ce sont les mêmes puissances qui ont promis le salut des nations et qui ont fini par les détruire qui, aujourd'hui, avec le même discours, menacent l'indépendance et l'intégrité territoriale du Venezuela. Avec le même récit humanitaire ils menacent de recourir à la force armée pour détruire la paix de notre nation', a-t-il déclaré.

Moncada a dénoncé qu'en Colombie le président, Ivan Duque, attaque la population civile comme si elle était un ennemi militaire, les massacres sont comptés par dizaines et les disparus par milliers' et l'on n'a jamais vu les puissances interventionnistes parler de ce pays dans le contexte de la responsabilité de protéger'.

De même, le diplomate vénézuélien a expliqué que l'agression la plus évidente a eu lieu en février 2019, lorsqu'ils ont tenté, depuis la frontière colombienne, de fabriquer un conflit militaire en utilisant une fausse opération humanitaire comme excuse.

Par ailleurs, il a exposé les récents crimes contre l'humanité commis contre le peuple palestinien.

Il a souligné que les puissances militaires qui promeuvent la responsabilité de protéger ne ressentent pas la même obligation quand Israël, la puissance occupante, commet des crimes de guerre et se livre au nettoyage ethnique contre la Palestine.

Enfin, a-t-il déclaré : « nous appelons tous les États membres à respecter et à appliquer intégralement la Charte des Nations Unies, qui est le meilleur instrument juridique créé par l'humanité pour défendre la paix, l'indépendance et les droits de l'homme de nos peuples ».

Source Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/noticias/internacionales/257922-le-venezuela-denonce-la-selectivite-dun-projet-de-resolution-de-lonu>



Radio Habana Cuba